



Bonjour à toutes et à tous,

La crise sanitaire ne semble pas prête de se terminer et nous oblige, individuellement et collectivement, à revoir nos modes de fonctionnement, sur nos lieux de travail, dans nos déplacements et aussi personnellement, dans nos relations avec les autres. Pour le meilleur et pour le pire... Pour le meilleur si il s'agit de se poser et de réfléchir à nos modes de vie et d'organisation ; pour le pire lorsque l'administration profite de ce moment pour continuer à mettre en place des réformes lourdes de conséquences pour les agent.e.s de nos ministères et pour l'ensemble de la fonction publique.

Dans le pire, il y a donc le rythme échevelé des réformes poursuivies coûte que coûte malgré les dysfonctionnements déjà rencontrés dans la mise en œuvre de bon nombre de celles-ci :

- Les Lignes Directrices de Gestion, issues de la Loi de transformation de la Fonction publique, en sont l'exemple le plus frappant. Après les volets « mobilités » et « formations », [l'administration nous oblige à enchaîner avec le volet promotions...](#)
- Le travail confiné que nous avons connu de mars à mai et la période de flottement qui s'en est ensuivie ont donné à voir les difficultés posées par un [télétravail mal organisé](#).
- [Les dispositifs d'action sociale, très sollicités durant cette période, sont menacés](#) et avec eux, des droits acquis par les agent.e.s de Bercy.

Pourtant, parce que rien n'est inéluctable, il pourrait y avoir aussi du meilleur. On peut agir, ensemble, et faire avancer des questions nous concernant en tant qu'agent.e.s en nous mobilisant contre ces réformes qui détricotent nos missions et le service public, contre la disparition de nos acquis, et, en tant que citoyen.ne.s, pour que les questions environnementales, cruciales pour notre avenir, ne soient plus traitées avec mépris (et ne se résument pas à poser un rouleau d'herbe sur du gravier) mais réellement prises à bras le corps ; que les questions d'égalité ne soient pas l'occasion de dénigrer l'autre, les autres, mais celle de redire la fraternité et l'équité qui doivent être au cœur de notre contrat social...

**C'est comme cela que nous concevons notre syndicat et son rôle à vos côtés, dans les luttes, l'action et la réflexion... [Vous nous rejoignez ?](#)**

**Syndicat Sud Centrale Solidaires**

Tél. : 01 53 18 73 21

Bâtiment Vauban - Nord 1 - Pièces 0062 - 0064 - 0069 - 0073

[syndicat-sud-centrale@syndicats.finances.gouv.fr](mailto:syndicat-sud-centrale@syndicats.finances.gouv.fr) - [www.sudcm.org](http://www.sudcm.org)

## Les Lignes Directrices de Gestion (LDG) et leur versant « promotions »

Ces LDG entérinent la nouvelle organisation de la carrière des agent.e.s sans CAP. Autrement dit sans représentant.e.s du personnel et dans une relation individuelle, assez opaque, au détriment du collectif. Au MEFR, après les Lignes Directrices de Gestion (LDG) dans leurs volets mobilités puis formations, les LDG promotions sont en cours de discussions avec les organisations syndicales. Elles prévoient que les promotions ne soient plus discutées que dans un tête-à-tête entre l'agent.e et son.sa supérieur hiérarchique. Entretiens individuels, lettres de motivations, mobilité obligée, formations non choisies seront les principaux critères pour le choix des agen.t.es à promouvoir...

En plus d'une opposition réitérée à chaque réunion à la loi de transformation de la fonction publique, les problématiques soulevées par Solidaires Finances et SUD Centrale Solidaires portent sur l'opacité du dispositif pour l'agent.e, le manque d'information à sa disposition et les possibilités de recours aux différents stades de la décision de la promotion. Et pour finir, forts de l'expérience de la mise en place plus que chaotique du volet « mobilités » de ces LDG, les représentant.e.s du personnel s'inquiètent aussi d'une déclinaison différenciée d'une direction à l'autre, chaque direction "piochant" dans le texte ce qui l'arrange, introduisant par là-même une inégalité de traitement entre agent.e.s de directions différentes !

**[À lire : les comptes rendus des groupes de travail des 26 juin, 1<sup>er</sup> et 11 septembre 2020.](#)**

## Le télétravail demain, ce sera quoi ?

La période de confinement a été l'occasion de donner un gros coup d'accélérateur au télétravail (jusqu'à 95 % en administration centrale). Les réponses au questionnaire, envoyé à l'ensemble des agent.e.s par l'administration, donnent à voir des agent.e.s désireux de télétravailler mais s'interrogeant sur la qualité d'un télétravail mal encadré et encore souvent mal compris par une hiérarchie hésitante.

Depuis plusieurs mois, des discussions avec les représentant.e.s du personnel portent sur l'approbation d'un protocole spécifique au MEFR sur la base du décret du 5 mai 2020 (les discussions pour l'administration centrale commencent aujourd'hui). Ce protocole, non encore finalisé, ne répond pas aux nombreuses questions posées par les représentant.e.s du personnel : le manque de matériel adapté (logiciels pros et ordinateurs), le manque de formation au télétravail (pour tous et toutes : encadrant.e.s, télétravailleurs.ses, collègues), le risque accru de RPS lié à un isolement parfois difficile à gérer, le risque de TMS avec des lieux de travail démunis du mobilier adapté, la déconstruction des collectifs de travail, le droit à la déconnection (mal appliqué et mal compris) le non remboursement des dépenses engagées par les télétravailleurs.

Par-delà ces inquiétudes lourdes de conséquences pour les agent.e.s et qui posent également la question de l'organisation du travail de demain, il faudrait aussi s'interroger sur les raisons de cette demande en forte augmentation : une territorialisation qui éloigne de plus en plus le domicile du lieu de travail, des transports fatigants et surchargés, des dysfonctionnements non pris en compte dans les services... Le télétravail ne fait que repousser sous le tapis les véritables problèmes des agent.e.s. Et puis, il faudrait également se pencher sur la motivation des administrations à vouloir à toutes fins éloigner les agent.e.s de leurs lieux de travail : n'y aurait-il pas, une fois encore, une volonté d'économie ? En réduisant le nombre de travailleurs.ses, on peut aussi réduire le nombre de mètres carrés de locaux, les besoins de restauration collective et les faire travailler 24 heures sur 24, 7 jours sur 7...

**[À lire : le compte-rendu du groupe de travail du 22 septembre.](#)**

## Et si l'action sociale n'existait plus ?

Propos excessifs ? Propos alarmistes ? Non, pas tant que cela ! Cela fait des mois que la fédération Solidaires Finances alerte sur l'avenir de l'action sociale ministérielle. Cela en fait des CNAS où nous tirons la sonnette d'alarme sur l'absence de moyens, de volonté politique de la maintenir... Les grand.e.s oublié.e.s de cette « réforme » annoncée par l'administration, globale et brutale de l'action sociale, sont les agent.e.s bénéficiaires de celle-ci, les personnels qui la font vivre au quotidien, les représentant.e.s des personnels écarté.e.s de toute décision. Mais devons-nous nous en étonner ? Au Ministère, nous avons voulu une action sociale forte, dotée d'un budget conséquent (116 millions d'euros, une sacrée manne ! ), offrant aux agent.e.s des logements (ALPAF), des aides à l'installation, des prêts, des colonies de vacances, des séjours pour les familles et adultes accessibles à toutes et tous dans des résidences confortables, une restauration de qualité à des tarifs corrects avec AGRAF, des services de restauration sur l'ensemble du territoire ou à défaut le titre-restaurant, des berceaux en crèche, un CESU 6/12 ans, etc. ([la brochure éditée par Solidaires Finances détaille toutes ses aides](#)).

Cette action sociale, c'est notre bien collectif. Elle s'est construite au fil des ans, pour et avec les agent.e.s et leurs représentant.e.s. Nous l'avons faite progresser par notre présence dans toutes les instances (CDAS, CNAS, associations) et nous faisons vivre notre revendicatif au quotidien. Aujourd'hui, le Secrétariat général veut casser cette action sociale, trop sociale à son goût ?, et nous priver de prestations qui ne sont pas de confort mais qui sont devenues une nécessité. En agissant de cette manière, on nous vole : c'est une nouvelle perte de pouvoir d'achat, une perte déguisée. Dans une période difficile, sauver l'action sociale revient à combattre la régression sociale !

**[À lire : les réactions de la Fédération Solidaires Finances.](#)**